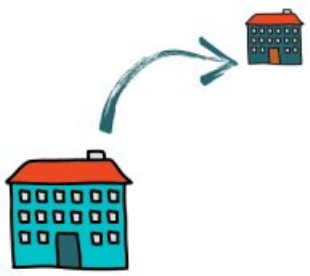

Inscription dans un autre collège

publié le 13/02/2016 - mis à jour le 15/03/2016

Descriptif :

Mode d'emploi pour inscrire votre enfant dans un autre collège

Inscriptions dans un autre collège

Votre enfant est actuellement au collège Henri Dunant et vous souhaitez l'inscrire dans un autre établissement en septembre :

Vous devez :
- prendre contact avec le nouveau collège.
- remettre une lettre au collège Henri Dunant en indiquant le nom, prénom, classe actuelle de votre enfant, et nous indiquer le nom et adresse du nouvel établissement.

Le certificat de radiation (ou EXEAT) est signé si :
- l'année scolaire est finie
- l'élève a remis tous ses livres (manuels scolaires, livres de bibliothèque)
- le casier est vidé et nettoyé
- le règlement de la cantine est à jour

Le certificat de radiation ainsi que le dossier scolaire sont envoyés par le collège Henri Dunant au nouveau collège.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.